



Remarques relatives aux personnes ou postes suivis d'une astérisque:

- * La Consultation des Nourrissons ne se fait qu'une après-midi par semaine; D JACQUE est affectée à la médecine scolaire le reste de son mi-temps.
- * Convention avec l'Office Social, resp. le SRAS, resp. le Ministère de la Famille (Frais de personnel remboursés ou assumés directement par le Ministère).
- * Le poste occupé par F MATAGNE est en charge de mettre en place le service Seniors, ainsi que le futur service Besoins spécifiques.
- * L'office du logement travaillera en étroite collaboration avec une assistante sociale de l'Office Social (collaboration à régler via convention également).

Légende des postes entre parenthèses

- EA = Expéditionnaire administratif
- EC = Employé communal
- F = Fonctionnaire